MICKIEWICZ A LAUSANNE

(1838-1840)

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

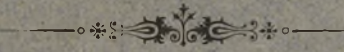
FÊTE COMMÉMORATIVE D'ADAM MICKIEWICZ

(Lausanne, 24 décembre 1898)

PAR

JOSEPH KALLENBACH

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG



FRIBOURG

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE CATHOLIQUE SUISSE

1899

MICKIEWICZ A LAUSANNE

(1838-1840)

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

FÊTE COMMÉMORATIVE D'ADAM MICKIEWICZ

(Lausanne, 24 décembre 1898)

PAR

JOSEPH KALLENBACH

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG





FRIBOURG

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE CATHOLIQUE SUISSE

1899



Extrait de la « Revue de la Suisse catholique »
Janvier-Février 1899



MICKIEWICZ A LAUSANNE

(1838-1840)

Discours prononcé à la fête commémorative d'Adam Mickiewicz (Lausanne, 24 décembre 1898)



Mesdames et Messieurs.

Il y a dans la vie d'un peuple des jours solennels où il est bon qu'il interrompe son travail quotidien, qu'il fasse, pour ainsi dire, son examen de conscience et qu'il recherche s'il a su s'approcher du but que lui ont légué ses ancêtres. Tel est pour la nation polonaise le 24 décembre 1898, centième anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz. Pendant toute cette année qui va bientôt finir, les Polonais ont célébré la mémoire de celui qui fut durant sa vie la plus haute expression de leur génie national et qui incarna vraiment l'âme de la Pologne. C'est aujourd'hui, qu'au centre intellectuel de

notre patrie, à Varsovie, on inaugure le monument qui lui est consacré : une statue colossale avec cette simple inscription,

A ADAM MICKIEWICZ

SES COMPATRIOTES.

On peut dire qu'au pied de cette statue, dans cette solennité patriotique, au milieu d'un grand silence imposé et d'autant plus éloquent, on entend battre les cœurs meurtris de plusieurs générations qui souffrent et qui espèrent. L'homme qui, longtemps après sa mort, exerce une telle influence morale, l'âme invisible qui sait attirer la foule toujours capricieuse et souvent ingrate, le nom qui sert de devise à la nation si cruellement partagée, cet homme, cette âme, ce nom ne sont, certes, pas communs : ils méritent d'attirer un instant l'attention de ceux-là mêmes qui ne sont point Polonais.

Nulle part donc, si le culte de l'idéal et des belles-lettres n'est point encore regardé comme inutile, il ne serait déplacé d'honorer la mémoire d'Adam Mickiewicz. Mais, nul endroit d'Europe, nul endroit de Suisse n'est mieux désigné pour cette commémoration que Lausanne, que cette ville, que cette Académie, où, jadis, de la bouche autorisée du Recteur, il a entendu l'invitation si simple et si cordiale : « Soyez notre Frère ! »

Il ne saurait être ici question de vous raconter la vie si agitée et si douloureuse de notre poète, ni d'étudier dans son ensemble son œuvre si vaste. Je voudrais seulement aborder un sujet plus court, approprié à la fois et au temps dont je dispose et à la cérémonie qui nous rassemble en ce lieu. Comment Mickiewicz est-il devenu professeur à l'Académie de Lausanne ? Comment ce « Byron polonais », comme on l'appelait en France, a-t-il

pu enseigner le latin ? Comment cet étranger est-il devenu bien vite le meilleur ami des meilleurs de vos aïeux, Messieurs, l'ami d'un Vinet, d'un Olivier et d'un Monnard ? Sur la plaque commémorative que nous allons bientôt inaugurer est gravée pour l'avenir la mention du passage de Mickiewicz parmi vous ; dans vos mémoires fidèles, le souvenir en est resté : votre bienveillant empressement nous en est une preuve ; qu'il nous soit permis pourtant de vous retenir un instant et d'évoquer devant vous la figure de cet homme qui fut, comme l'a dit un des vôtres, « un grand cœur et un grand esprit, et non pas seulement un grand poète[1]. »

Quand il présenta sa candidature à la chaire de littérature latine, en 1838, Mickiewicz avait 40 ans ; il était dans le plein épanouissement de son talent et vivait entouré déjà de l'admiration chaleureuse de ses compatriotes ; mais sa double auréole de poète et de réfugié polonais n'aurait certes pas suffi pour lui ouvrir la porte, un peu lourde, d'une Université. L'hospitalité vaudoise a dû avoir quelques moments d'hésitation ; les hommes auxquels le peuple avait confié le soin de présider à l'éducation de ses enfants n'étaient-ils pas responsables de la nomination surprenante d'un poète, d'un étranger, connu seulement de nom et de réputation littéraire, à la chaire de littérature latine ?

Si les représentants du peuple vaudois ont eu de telles appréhensions, elles ont dû bien vite céder devant la réelle valeur scientifique du candidat. Mickiewicz avait été, à l'Université de Wilna, l'un des meilleurs élèves de G. E. Groddek. Après quatre ans d'études (1815-1819), il avait passé ses examens du degré supérieur et obtenu le titre de *magister ;* il avait occupé pendant trois ans le poste

[1] *Revue suisse*, XVIII, 885.

de professeur « d'éloquence » au collège de Kowno, en Lithuanie. Il n'était donc pas un novice dans l'enseignement : et l'Université de Lausanne put bien vite s'apercevoir que le professeur qu'elle avait choisi était à la fois capable d'illustrer et d'occuper dignement la chaire où elle l'avait promu.

Du reste, bien des témoignages autorisés l'en avaient assurée par avance. Ces témoins, c'était d'abord Mélégari, alors professeur de droit public à l'Académie et qui devint plus tard ministre des affaires étrangères en Italie (1877-78) : il avait connu Mickiewicz à Paris et il lui offrit l'hospitalité à Lausanne. C'était un jeune Italien, Jean Scovazzi, mort bibliothécaire du Parlement de son pays, qui, ami de Charles Monnard, Recteur de l'Académie, facilita à Mickiewicz les démarches officielles. C'étaient encore, c'étaient surtout J.-C.-L. de Sismondi et Sainte-Beuve. Sismondi connaissait Mickiewicz depuis 1830 ; et, partageant les sentiments d'estime que M. de Candolle avait pour lui, il se déclara, dès le début, tout prêt à l'aider de son mieux. Il n'avait qu'une objection à lui faire ; il la lui exposa avec franchise : « Nous ne « sommes ni bigots, ni intolérants, lui écrivait-il le « 5 novembre 1838, mais nos écoles sont protestantes ; « nous tromperions les pères qui y envoient leurs enfants « pour être élevés dans leur religion, si nous les engagions « dans une autre. Que vous soyiez catholique n'est nulle- « ment un obstacle : mais c'en serait un insurmontable « si vous croyiez légitime, si vous vous faisiez un devoir « du prosélytisme. Vous comprenez d'autant mieux notre « devoir à nous-mêmes, que vous mettez plus d'impor- « tance aux idées religieuses. » Mais de Sismondi était si bien persuadé à l'avance du tact de Mickiewicz qu'il joignit à cette lettre même « une espèce d'attestation » dont Mickiewicz put tirer parti. Quant à Sainte-Beuve, il s'intéressait

vivement à Mickiewicz depuis qu'il avait fait sa connaissance à Paris et qu'il avait pu apprécier, à travers des traductions françaises, souvent imparfaites, le génie du poète. Il avait été vivement frappé du *Livre des Pèlerins Polonais,* publié en 1833 avec une préface de Montalembert et qui devait exercer sur l'auteur des *Paroles d'un Croyant,* une si grande influence. Il n'est donc pas étonnant, que, grâce à toutes ces recommandations, la candidature de Mickiewicz ait été acceptée avec empressement à l'Académie de Lausanne.

Dans sa séance du 23 novembre 1838, l'Académie, d'après les renseignements « reçus de la part de M. de Sismondi et de M. de Sainte-Beuve », décida à l'unanimité, « d'accepter les propositions de M. Mickiewicz et de demander, vu les circonstances où il se trouvait, que le traitement qui lui serait alloué fût aussi considérable que possible. »

La lettre qu'elle adressa le lendemain au Conseil de l'Instruction publique disait : « L'Académie pense qu'il « est tout à fait à désirer que l'on puisse s'attacher un « savant aussi distingué [1]. » Mais au moment où les démarches du poète aboutissaient ainsi, lui-même ne se trouvait plus à Lausanne. Une terrible nouvelle l'avait rappelé à Paris : sa femme était atteinte d'un transport au cerveau et son fils était à l'agonie. Adam Mickiewicz passa alors quelques mois terribles où les grandes qualités de son cœur se manifestèrent une fois de plus : heureusement la Providence lui épargna un dénouement fatal.

Le départ de Mickiewicz pour Paris avait été si précipité qu'il n'avait pas même eu le temps de laisser son adresse exacte ; et, une fois à Paris, brisé par le malheur inattendu qui le frappait, « il n'était pas en état de s'occuper de

[1] Procès-verbaux de l'Académie. (Ladislas Mickiewicz, t. II.)

quoi que ce fût », comme il le disait plus tard à son ami Domeyko. « Je n'ai pendant ce temps rien lu, écrit-il « encore, car je ne comprenais même pas ce que je lisais. « J'ai plus souffert que je ne saurais l'exprimer. » Il était cependant nécessaire que Mickiewicz donnât une réponse précise à la décision favorable de l'Académie. Ce fut Sainte-Beuve qui la lui annonça dans la charmante lettre que voici :

21 décembre 1838.

MONSIEUR,

« Je reçois une lettre de mes amis Olivier. L'Académie « de Lausanne vient de prendre une décision à votre « sujet : elle a décidé à l'unanimité et avec acclamation « de demander au Conseil d'Etat de vous appeler à un « cours provisoire aux meilleures conditions et avec le « maximum d'appointements. Vous voyez, Monsieur, que « si le rayon de poésie perce un peu tard, il perce pour- « tant. Acceptez, je vous y engage. Lausanne est un pays « excellent, vous y trouverez (oserai-je le dire) une « patrie !... comme tant d'exilés. Une jeunesse morale, « dévouée, patriotique vous entourera de liens affectueux. « Entre tous, je vous recommande comme un trésor de « poésie, d'affections, de toutes les vertus aimables, le « foyer de nos chers amis Olivier. Nulle part vous ne « pourriez vous appuyer plus fortement : si Mme Mickiewicz « vous accompagnait, vous trouveriez de ce côté tout ce « qui pourrait aider, alléger. Enfin, Monsieur, je désirerais « bien vivement pour vous, pour Lausanne, que vous y

« élussiez séjour. Répondez donc, répondez vite : soit « à M. Monnard, Recteur de l'Académie, soit à Olivier, « qui demeure rue Marteray (vous le savez).

« Croyez à tous nos sentiments de respect et d'affection.

« SAINTE-BEUVE. »

Dans une seconde lettre, Sainte-Beuve informe Mickiewicz que Juste Olivier « semble convaincu de la nécessité d'une réponse prompte avec l'envoi du programme ». Le Recteur de l'Académie de Lausanne avait également écrit à Sainte-Beuve (car il ignorait l'adresse précise de Mickiewicz) pour l'informer « que le Conseil d'Instruction publique attendait avec impatience acceptation et programme du nouveau professeur ».

Mais il fallut laisser venir la fin de l'épreuve, et les mois se passaient. Enfin, le 11 juin 1839, Mickiewicz put quitter Paris avec sa famille, pour s'installer à Lausanne. Mais il semble qu'il ne pouvait pas échapper à toute espèce de crises avant d'atteindre le but. A peine à Lausanne, il apprenait qu'une crise politique du canton de Vaud avait changé l'état des choses à l'Académie ; dans la tempête, la chaire de littérature latine avait même failli sombrer. Heureusement pour Mickiewicz, le nouveau régime lui était aussi favorable que l'ancien. Il lui fallut cependant poser de nouveau sa candidature. Ici se place une amusante anecdote qui vous prouvera, Mesdames et Messieurs, que, si dans les Cantons suisses, les gouvernements se suivent assez souvent, ils se ressemblent toujours par ce même fond de cordialité démocratique, qui, tout en gardant l'esprit de la loi, peut en adoucir la rigueur. Adam Mickiewicz était un peu préoccupé de l'examen qu'il devait subir. Il reçut sur ces entrefaites d'un Conseiller d'Etat une invitation à dîner. Au dessert une

discussion des plus vives s'engagea sur la littérature latine ; elle se prolongea assez tard dans la soirée ; au moment où Mickiewicz allait prendre congé, le maître de la maison lui dit :

— « Je vous félicite de vos brillantes réponses. Votre examen a réussi à merveille .»

— « Comment, mon examen ? »

— « Mais oui. Ces Messieurs sont les professeurs de l'Université, ils vous ont interrogé et leur verdict est rendu. »

Mickiewicz avouait que, s'il eût su à l'avance de quoi il s'agissait, il eût éprouvé une gêne que cette ingénieuse et délicate façon de procéder lui avait épargnée [1]. Il fut nommé à titre provisoire chargé de cours et sa leçon d'ouverture eut lieu au commencement du mois de novembre 1839. Ce jour-là, il eut bien peur et il avouait à son ami J. Olivier : « Il me semble que je monte à « l'échafaud. »

Le public était très nombreux : beaucoup de personnes de la ville avaient été attirées par la curiosité. On vit dans la chaire un homme maigre avec une grande chevelure noire déjà grisonnante, au profil caractéristique, le nez long, la bouche un peu proéminente, les yeux gris qui, au moment de l'inspiration, paraissaient tout noirs, la moustache et le menton rasés, la voix claire, mais voilée par la tristesse... Mickiewicz avait écrit sa leçon tout entière : mais une fois en présence du public, il s'anima et, sans se soucier de son manuscrit, il improvisa sa leçon. « C'était un feu, disait plus tard J. Olivier, qui, aussitôt « allumé, brûlait et brillait de lui-même, éclatait, tonnait « parfois, mais sans s'arrêter jamais. » L'auditoire fut ravi de ce premier cours et la jeunesse studieuse donna une sérénade au nouveau maître.

[1] Ladislas Mickiewicz, p. 174.

Les premières semaines furent laborieuses et souvent pénibles pour le poète qui, depuis 18 ans, depuis le collège de Kowno, avait abandonné l'enseignement. Il avait à donner quatre cours par semaine au Gymnase et deux à l'Académie, ce qui exigeait de lui une longue préparation. Voici comment il nous décrit lui-même sa lune de miel avec Lausanne dans une lettre adressée à son ami B. Zaleski, poète polonais [1] : « Hier, j'ai terminé la « troisième semaine de mes cours : c'est un lourd « fardeau dont j'ai déchargé mes épaules et aujourd'hui. « je souffle comme un forçat rendu à la lumière. J'ai « beaucoup à faire. Pendant des jours entiers, je ne quitte « pas mon bureau et souvent, jusqu'à une heure du matin « j'analyse quelque difficile mètre latin [2]. » Il ajoute dans une autre lettre « qu'on se montre assez content de ses « leçons ». Sa modestie ne lui permettait pas de se juger lui-même. Nous savons cependant que, non seulement on a été « assez content » mais qu'à différentes reprises, on a exprimé officiellement l'admiration qu'on éprouvait pour lui. Laissez-moi vous citer une appréciation qui se trouve dans des « Observations particulières sur quelques branches des études » (Faculté des lettres).

« L'Académie ne se permettra pas de sortir de ses « attributions au point de s'ériger en juge des cours qui « se donnent. Mais elle croirait manquer à son devoir. « si elle ne déposait pas, dans ce rapport, l'expression de « sa reconnaissance envers les autorités supérieures à « l'occasion de la vocation adressée à M. Mickiewicz. « L'apparition d'un des plus grands génies poétiques « dans la chaire de Lausanne, l'éclat que sa gloire euro- « péenne répand sur notre institution, sont un événement

[1] Corr., I, 209.
[2] Corr., p. 207.

« trop important, trop honorable pour ne pas le saluer « avec joie. Dès les premières leçons de M. Mickiewicz, ses « auditeurs ont reconnu chez lui un grand talent de critique « littéraire que celui de poète ne donne pas toujours, mais « qu'il soutient, qu'il inspire et dont il agrandit l'horizon. « La connaissance de la vie intime du peuple romain en « rapport avec les arts et les lettres, la connaissance de « l'esprit de la langue latine et de celui des poètes et des « orateurs auxquels elle a servi d'instrument, une éton- « nante perspicacité à pénétrer leur caractère individuel « allié à l'investigation de leurs écrits, des rapproche- « ments heureux entre la vieille littérature de Rome et « les diverses littératures modernes, le talent de la parole « dans la langue étrangère, enfin l'intérêt de la nouveauté « donné à une matière qui semblait épuisée et l'inspiration « d'une âme de poète vivifiant ces dons de la nature et « ces fruits du travail, voilà, aux yeux de l'auditoire de « M. Mickiewicz, les causes du succès croissant d'un « cours qui captive les jeunes gens, attire de jour en « jour des auditeurs plus nombreux, et charme le plus « ceux qui sont le mieux en état d'en juger.

« Si le désir depuis longtemps formé de raviver dans « nos institutions cantonales les fortes études classiques « a présidé aux deux lois du 21 décembre 1837, on ne « saurait trop se féliciter et s'étonner du bonheur singulier « de notre canton d'avoir trouvé, pour couronner les « études si bien commencées dans le Gymnase, cette « alliance de vastes connaissances littéraires et du génie « poétique. »

C'est une perte irréparable pour les lettres que celle des cours faits par Mickiewicz à Lausanne. Il ne rédigeait presque jamais ses leçons ; c'était le sujet qui le préoccupait le plus et qui lui prenait presque tout son temps : quant à la forme, il se fiait à sa mémoire, qui

était vraiment prodigieuse. « Le plus souvent, dit le fils « du poète, M. Ladislas Mickiewicz, il se bornait à noter « les citations de plus longue haleine, qu'il se proposait « de faire ou se contentait de jeter brièvement sur le « papier des dates et des noms propres, répertoire succinct « auquel il recourait rarement. La plupart du temps, les « extraits laborieusement préparés ne lui servaient de « rien : car, dès qu'il prenait la parole, sa merveilleuse « mémoire lui fournissait en telle abondance les textes « nécessaires, qu'il dédaignait ceux dont il s'était « prémuni [1]. »

Le Comité, chargé, après la mort du poète, d'éditer ses œuvres complètes, fit de bonne heure des démarches pour retrouver les cahiers de ses anciens élèves à Lausanne ; mais ceux qui auraient pu avoir le cours complet ne vivaient plus en 1857, et le fils du poète n'a pas pu découvrir leurs notes. Dans les papiers de Mickiewicz, on a trouvé deux des leçons qu'il prononça, l'une à l'ouverture de ses cours, l'autre lors de son installation solennelle comme professeur titulaire de littérature latine. La première leçon, qui donne une idée générale de l'histoire de la littérature ancienne, convenait très bien à l'auditoire mixte d'étudiants réguliers et d'auditeurs libres qui étaient venus surtout pour voir un homme célèbre et témoigner

[1] L Mickiewicz, Adam Mickiewicz, sa vie et son œuvre Paris, 1888. (A. Savine), p. 175.

L'unique cahier de notes prises aux cours de Mickiewicz à Lausanne se trouva parmi les papiers de M. Jean Scovazzi, ancien bibliothécaire du Parlement italien.

Quelques fragments des cours professés à Lausanne, rédigés d'après les notes de M. Scovazzi et celles de l'autographe, ont été publiés par le fils du poète dans la *Revue universelle* (16 déc. 1884, 1er et 16 janvier 1885). Ce ne sont que *disiecta membra poëtæ*, qui nous permettent à peine de nous faire une idée bien vague de son enseignement.

leur sympathie à un Polonais émigré. Mickiewicz, après avoir montré l'utilité du latin, aborde la question de l'originalité de la littérature latine et de ses rapports avec la littérature grecque. Il ne pouvait qu'effleurer toutes ces questions dans sa leçon d'ouverture. Nous supposons que durant le semestre d'hiver 1839-40, il aura étudié de plus près cet important sujet. Dans cette première leçon, Mickiewicz s'attache surtout aux comparaissons ; il oppose la littérature grecque à la littérature latine ; toutes deux, il les oppose à la nouvelle poésie de Byron et de Gœthe, enfin les littératures européennes dans leur ensemble sont opposées aux littératures asiatiques (persane, indienne et chinoise). Aux amateurs enthousiastes et trop exclusifs de la poésie moderne, Mickiewicz rappelle fort à propos que bien souvent dans la poésie de Gœthe et de Byron, ils admirent des idées que ces poètes ont dérobées aux anciens : il montre, par exemple, que les traits caractéristiques du *Corsaire* de Byron se retrouvent chez Jordanès, Claudien et Stace. La seconde leçon que nous possédions, sa leçon d'installation du 20 juin 1840, traite de Prudence et de son poème *Péristéphanon*. Ici encore, nous n'avons pas le texte définitif. Il est certain que Mickiewicz ne s'en est pas tenu à la rédaction écrite et qu'il y a ajouté nombre de détails. Le manuscrit ne contient pas, en effet, certains traits recueillis par le *Nouvelliste vaudois* du 30 juin 1840, et dont se souvient encore M. le professeur Herminjard, le dernier survivant de ses auditeurs. Cette leçon était peut-être trop élevée pour un auditoire mixte et, suivant les propres paroles du professeur : « Le sujet était du nombre de ceux que l'on aurait traités, peut-être plus convenablement, dans le cercle modeste d'un auditoire académique. » Il est difficile d'utiliser ici quelques notes qui ont été conservées et qui irritent notre curiosité sans pouvoir la satisfaire. Tantôt, Mickiewicz y prouve

qu'aucune littérature moderne n'a pu impunément se passer ni de l'héritage classique, ni de la tradition chrétienne: tantôt, il y démontre que la comédie latine a dû tomber en décadence faute de pouvoir renouveler les sources du comique et aussi par l'abus des mêmes types et des mêmes combinaisons. Les types de la comédie latine étaient ensuite comparés aux types de la comédie espagnole ; et des différences entre la comédie païenne et la comédie chrétienne, le professeur concluait que la comédie chrétienne avait beaucoup plus de ressources, de vitalité que l'ancienne.

Si, dans ses cours à l'Académie, Mickiewicz brillait par les qualités rares d'un poète doublé d'un érudit, son rôle au Gymnase, où il donnait quatre leçons par semaine fut tout différent. On y attendait de lui avant tout les qualités d'un maître de latin et les aptitudes pédagogiques. Là encore, il se montre tout à fait à la hauteur de sa tâche. Le Directeur du Collège cantonal, M. Solomiac, eut un jour à donner, à la demande du Recteur de l'Académie, son opinion sur l'enseignement de Mickiewicz au Gymnase, et c'est un vrai plaisir pour nous de constater que le poète a su conquérir, là encore, la bienveillance d'un homme compétent.

« On sent, dit M. Solomiac, en l'écoutant, qu'on a
« affaire à une intelligence qui a immensément acquis et
« beaucoup comparé, et qui, en conséquence, voit de haut
« toutes choses. Les travaux des plus savants philologues
« lui sont parfaitement connus, mais il n'en profite pas
« en esclave, il les apprécie à leur valeur, et l'érudition
« avec lui est toujours mise en œuvre par un sens droit
« et par une raison supérieure. Ceux qui l'ont, en parti-
« culier, entendu parler ou de certains auteurs mal
« connus, tels que Lucrèce, ou d'autres fort connus,
« tels que Cicéron, ont pu remarquer que ces jugements,

« également sains dans les deux cas, lui appartiennent « également en propre. Et quand son sujet l'a amené à « faire une comparaison d'auteurs de nations différentes, « comme il l'a fait, par exemple, à l'occasion de Catulle, « on a vu à quel point son coup d'œil de littérateur « exercé sait saisir des rapports ingénieux sans sortir « du vrai et au profit du beau. »

Ailleurs, le Directeur du Collège après avoir constaté que le professeur étranger a acquis, à un degré remarquable, la connaissance de la langue dans laquelle il doit professer, ajoute : « Ce n'est pas que, à cet égard, il « n'échappe quelques fautes à ce professeur. Mais son « langage rend si clairement, je dirai si chaudement sa « pensée, que les incorrections de détail disparaissent « sous la juste application des mots et l'énergie de leur « emploi. Et quand il s'agit de traduire un auteur, « M. Mickiewicz est d'une rigueur qui annonce une rare « intelligence de la langue française et qu'on ne trouverait « pas toujours, peut-être, chez d'autres professeurs qui « auraient une connaissance plus naturelle de notre lan- « gue. En traduisant l'*Art poétique* d'Horace, par exemple, « il exige non seulement une version claire et fidèle, mais « il la veut concise, colorée, comme le travail de l'auteur, « et, s'il s'agit de quelques morceaux d'un comique, tel « que Plaute ou Térence, il apprécie avec un tact si fin « les locutions familières qui, dans notre langue, peuvent « rendre celle du latin, qu'à cette seule épreuve déjà, on « pourrait le juger littérateur du plus haut mérite. »

A ce rapport élogieux du Directeur du Collège, l'Académie a joint son appréciation : elle n'est pas moins flatteuse. Le 27 février 1840, l'Académie proposait au Conseil de l'Instruction publique de nommer Adam Mickiewicz professeur ordinaire de littérature latine. Elle fait observer qu'elle distingue bien entre le génie du

poète, célébré dans tous les pays où les lettres sont en honneur, et les conditions de savoir et d'érudition. Puis elle rend hommage à l'érudition du professeur : « C'est « avec une étonnante perspicacité qu'il reconnaît l'indivi- « dualité de chacun des grands écrivains de Rome, qu'il « met en saillie le trait caractéristique de sa vie et de son « talent et qu'il choisit les moments principaux et les « ouvrages qui signalent les phases de son développement. « On sent et l'on peut s'assurer que M. Mickiewicz ne « tient pas tout son savoir de seconde main, qu'il l'a « puisé non seulement dans les livres écrits sur la litté- « rature latine, mais dans l'étude des écrivains romains « eux-mêmes, secondé par cette intuition du génie qui « voit d'un coup d'œil ce que d'autres rassemblent ou « déduisent avec lenteur. »

Et, un peu plus loin : « Il cite, de mémoire, des « fragments, souvent assez longs des auteurs latins, les « compare avec d'autres et les analyse, en fait ressortir « les particularités de lexicologie, de construction, de « syntaxe ; il explique la structure savante des périodes « et les autres beautés littéraires de la langue. Pour « exposer les mérites du langage et de la poésie, il impro- « vise une traduction en prose latine des vers d'un poète « et montre les procédés et les ressources de l'idiome « poétique. »

Le rapport finit par un hommage à l'homme :

« Comme homme, M. Mickiewicz n'est pas moins « estimable que comme professeur par son caractère, par « sa moralité, par sa modestie et par un dévouement « exemplaire à son devoir. »

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud le nomma donc, le 11 mars 1840, professeur ordinaire de littérature latine à l'Académie de Lausanne. Cette nomination aurait pu inaugurer une vie calme, consacrée aux études de l'anti-

quité romaine. Mais la vie de Mickiewicz devait être, semble-t-il, plus agitée que celle des autres hommes, et cette fois encore, il dut quitter le port tranquille où il s'était abrité. Il en sortit pour obéir à l'appel du devoir patriotique.

Tant qu'il était resté à Paris, on l'avait laissé vivre dans sa retraite modeste ; et comme il ne se mettait jamais en avant, on s'était fait à l'idée qu'il menait une vie tranquille et oisive. Mais son départ pour Lausanne rappela à ses amis français et aux émigrés polonais que l'auteur des *Dziady* et de *Messire Thadée* était obligé de gagner sa vie.

L'article de Georges Sand dans la *Revue des Deux-Mondes* de décembre 1839, où le héros de *Dziady* est mis sur le même rang que le *Faust* de Gœthe et le *Manfred* de Byron, fut une véritable révélation pour le grand public français :

« Depuis les larmes et les imprécations des prophètes « de Sion, disait-elle, aucune voix ne s'était élevée avec « tant de force pour chanter un sujet aussi vaste que « celui de la chute d'une nation. »

On eut honte de l'avoir laissé quitter Paris et l'on trouva bien vite le moyen de l'enlever à la Suisse. On créa au Collège de France une chaire de lettres slaves qu'on lui destinait. V. Cousin, alors ministre de l'Instruction publique, se laissa convaincre. Il lui fit des ouvertures dans une lettre du 18 avril 1840. Après avoir exposé les avantages de la nouvelle place, Cousin ajoute ces mots significatifs :

« Vous trouverez ici indépendamment des partisans « passionnés de votre talent, des hommes sérieux, ins- « truits, modérés, empressés à accueillir un homme tel « que vous. Je suis de ce nombre et je tiendrai à vous « avoir donné à la France. »

Mickiewicz se trouva alors dans une position un peu délicate. Il se plaisait à Lausanne ; il était fier d'avoir conquis cette place ; il était entouré d'amis et d'auditeurs enthousiastes ; il s'était attaché à ce pays « beau comme un tableau », d'après son expression, à cette vie calme, au charme de la vue magnifique dont il jouissait dans son « palais » de Beau-Séjour. Il répugnait, enfin. à sa nature franche et droite de ménager un mécompte à ces « bonnes gens » comme il appelait ses amis de Lausanne : J. Olivier, Ch. Monnard et A. Vinet. Il dut avoir un vrai chagrin à la seule pensée qu'il faudrait changer la paisible Lausanne pour cette vie fiévreuse de Paris qu'il détesta toute sa vie.

Mais il savait fort bien qu'à Paris, il pouvait servir plus efficacement la cause polonaise, cette cause sacrée pour laquelle il avait déjà souffert un long exil. Un de ses amis lui écrivait :

« La création d'une chaire de langues slaves... offrirait « un centre aux Polonais exilés. A défaut d'une patrie « politique, elle leur referait une patrie littéraire ; il *serait* « *beau* d'être l'instrument d'une telle *mission*. »

Tandis que le projet de loi instituant une chaire de langue et de littérature slaves au Collège de France, passait à la Chambre des députés, le 26 juin 1840, Mickiewicz était solennellement installé comme professeur de littérature latine à l'Académie. La grande salle de la Bibliothèque était comble. Le nombre et l'empressement des auditeurs témoignaient de l'intérêt que l'on portait au professeur et de l'importance qu'on attachait à sa nomination. En présence du Conseil de l'Instruction publique et de ses collègues de l'Académie, après les brillants discours de M. Emmanuel de la Harpe, président du Conseil de l'Instruction publique et de Charles Monnard, Recteur de l'Université, Mickiewicz monta en

chaire. Il remercia ses élèves de l'assiduité avec laquelle ils avaient suivi ses leçons et de l'indulgence qu'ils avaient montrée pour les erreurs que lui faisait parfois commettre la difficulté de rendre ses idées dans une langue étrangère. Il annonçait qu'il ne se bornerait pas à la littérature du siècle de Virgile et de celui de Juvénal. Son intention était de parcourir aussi l'époque peu connue de la *décadence ;* si un tel mot peut être appliqué à un temps si fécond en événements de tous genres, en grands hommes et en grandes choses. Ce discours produisit sur tout l'auditoire une impression profonde.

« Il a laissé, dit le *Courrier Suisse* du 30 juin 1840,
« chacun des assistants sous le charme de cette éloquence
« neuve et nourrie. »

Cependant, la Chambre des Pairs approuvait, à son tour, la création de la chaire du Collège de France (loi du 15 juillet 1840) et, le 8 septembre, V. Cousin signait la nomination de Mickiewicz comme chargé de cours. Cette nomination trouva le poète plongé de nouveau dans les malheurs domestiques : sa femme était malade et son fils âgé de 3 ans avait une méningite ; aussi Mickiewicz ne put-il imprimer son discours d'installation comme il était convenu. Ce fut à contre-cœur qu'il se décida enfin, le 23 septembre 1840, à donner sa démission. La lettre qu'il écrivit au Président du Conseil d'Etat montre combien il lui coûtait de quitter l'Académie de Lausanne :

A Monsieur le Président du Conseil d'Etat, à Lausanne.

Lausanne, ce 23 septembre 1840.

« Monsieur le Président,

« J'ai le profond regret d'annoncer au Conseil d'Etat
« que je me trouve dans la nécessité de me démettre des
« fonctions de professeur à l'Académie de Lausanne.

« Le gouvernement français vient d'établir à Paris une
« chaire de littératures slaves ; il me l'offre ; des considé-
« rations très graves m'obligent à l'accepter. Les Slaves
« regardent cette chaire comme une position littéraire
« d'une haute importance dans les circonstances actuelles.
« Déjà chacun des peuples de cette race cherche à s'en
« assurer dans son intérêt. Les Polonais craignent avec
« raison que, dans le cas où je repousserais l'offre du
« ministère français, un étranger ne soit appelé à cet
« enseignement, et n'y apporte un esprit hostile à notre
« nationalité. J'ai cru donc devoir accepter un poste que
« me propose le gouvernement d'une nation amie des
« Polonais, et que l'opinion de mes compatriotes me
« confie dans l'intérêt de notre cause nationale. Si je me
« permets d'entrer dans ces détails, qui ne concernent
« que ma position personnelle, c'est que j'ai à cœur
« d'expliquer au Conseil d'Etat les vrais motifs de ma
« nouvelle expatriation.

« Je prie le Conseil d'Etat de vouloir bien m'autoriser
« à garder mon brevet, ce sera pour moi un souvenir
« précieux de mon séjour dans le pays de Vaud, où j'ai
« reçu tant de témoignages de bienveillance et de sym-
« pathie de la part du gouvernement et du public.

« Veuillez bien, Monsieur le Président, assurer le Con-
« seil d'Etat de mon dévouement et de ma reconnaissance,
« et agréer l'expression de ma haute considération.

« Adam Mickiewicz. »

Dans une autre lettre au Recteur, Mickiewicz exprimait d'une façon touchante son regret de quitter Lausanne et le désir de conserver un lien quelconque avec l'Académie :

« Au moment de me séparer de collègues qui m'ont
« donné tant de preuves d'amitié et d'affection, il aurait
« été consolant pour moi de pouvoir conserver avec

« l'Académie de Lausanne des rapports qui m'autori-
« seraient à me regarder comme attaché à sa hiérarchie.
« Je n'ai pas osé demander cette faveur, mon court séjour
« à Lausanne ne m'ayant pas permis de rendre à l'Ins
« truction publique des services qui méritassent une
« récompense aussi distinguée. Cependant, si dans ma
« nouvelle carrière, il m'était donné d'obtenir un jour,
« par quelques travaux utiles, l'approbation des corps
« enseignants, j'espère que l'Académie se rappellera alors
« du vœu que je me permets de lui exprimer maintenant
« et qu'elle ne me refusera pas le titre de professeur
« honoraire qui serait pour moi le plus précieux des
« titres scientifiques. Veuillez bien, Monsieur le Rec-
« teur. assurer l'Académie de mon dévouement et de ma
« reconnaissance, et agréer l'assurance de ma haute
« considération. »

Cet espoir fut exaucé. Sur préavis de l'Académie et du Conseil de l'Instruction publique, le Conseil d'Etat conféra le 3 novembre 1840, à Adam Mickiewicz, le titre de professeur honoraire de l'Académie de Lausanne. La lettre du gouvernement qui accompagnait ce brevet est la meilleure expression des rapports vraiment exceptionnels que le poète avait su nouer à Lausanne. Elle sera, Mesdames et Messieurs, pour toujours le plus touchant et le plus éloquent éloge de ce génie qui passa comme un météore sur votre ville en y laissant les plus tendres souvenirs :

Lausanne, 9 novembre 1840.

« Monsieur,

« Lorsque vous avez annoncé au Conseil d'Etat que des
« devoirs d'un ordre supérieur vous appelaient à vous
« séparer de notre Académie et à quitter notre pays, vous
« avez exprimé le désir de conserver un lien avec nous et

« quelque souvenir de ce temps trop rapidement écoulé
« pendant lequel vous avez été au milieu de nous comme
« notre citoyen et notre ami.

« Ce sentiment, Monsieur, nous était trop agréable pour
« ne pas exciter en nous une vive sympathie. Nous aussi,
« Monsieur, nous désirons que le canton de Vaud, ses
« institutions républicaines et surtout son Instruction
« publique sur laquelle vous avez jeté un éclat si vif et
« malheureusement si fugitif, se présentent quelquefois
« à votre souvenir avec un affectueux intérêt. C'est dans
« cette espérance que nous vous offrons le titre de *pro-*
« *fesseur honoraire* à notre Académie, et nous vous en
« adressons le brevet émané du Conseil d'Etat.

« Cet acte de notre gouvernement ne sera pas pour vous
« une vaine feuille de papier : il vous rappellera un petit
« coin de terre où l'on s'est réjoui de vous posséder pen-
« dant quelques jours, où votre caractère noble a été
« apprécié, où votre enseignement à la fois éloquent et
« profond a laissé une trace qui ne s'effacera pas aisément.
« Notre affection et notre admiration vous accompagnent,
« Monsieur, dans votre nouvelle carrière, et nos vœux
« pour votre bonheur vous suivront partout où la divine
« Providence conduira vos pas. »

Que pourrai-je ajouter. Messieurs, à ces belles paroles par lesquelles vos aïeux ont pris congé d'Adam Mickiewicz ? Elles l'honorent, mais elles témoignent surtout des nobles sentiments de vos pères qui ont su, non seulement apprécier le génie du poète, mais encore rendre hommage à son caractère. Ce caractère, en effet, chose trop rare, égalait en lui le génie. Car, ce qui rend Mickiewicz si cher à la nation polonaise ce n'est pas seulement la forme divine de sa poésie et son langage si puissant dans sa simplicité. Ce n'est pas seulement son imagination enchanteresse qui sait transporter nos âmes désolées aux plaines de la

Pologne, « vers ces verdoyantes savanes qui s'étendent au loin sur les deux rives du bleu Niémen, vers ces champs diaprés de froment aux gerbes d'or, de seigle aux épis argentés, » ou qui déroule sous nos yeux le martyrologe ensanglanté de la Pologne. Non, ce qui nous touche jusqu'aux larmes, — larmes de douleur ou de joie, — c'est la chaleur intense, c'est l'ardeur patriotique qui déborde de sa poésie et qui coule en flot de lave ; c'est le feu qui l'a consumé pendant toute sa vie, ce feu qui, maintenant encore, ranime l'espoir, qui se dresse dans les ténèbres comme la colonne biblique devant toute une nation délaissée, mais vivante encore en dépit de ses triples funérailles.

Ce poète a été pour ses compatriotes « le miel et le lait, la bile et le sang de l'esprit : il a été l'un des piliers soutenant une voûte formée non pas de blocs de pierre. mais de tant de cœurs vivants et saignants [1]. » Aujourd'hui, il est encore pour nous ce qu'il fut pour nos pères : il réconforte le cœur, éclaire la raison, satisfait le sentiment.

Adam Mickiewicz a voulu métamorphoser les hommes en anges, supérieurs aux vils instincts de la haine des races ; il a voulu leur fixer un but divin sur la terre, leur insuffler l'esprit d'enthousiasme dont il était lui-même embrasé ! Ce fut le plus grand poème de sa vie, un poème inachevé ! Mais. grâce à lui, notre plainte n'est pas un vain son, et, toujours distincte, elle se mêle au concert universel des peuples.

[1] Sigismond Krasinski.

Fribourg. — Imprimerie-Librairie catholique suisse.